

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 8498

présenté par

Mme Garrido, M. Laisney, M. Guiraud, M. Fernandes, Mme Trouvé, M. Bilongo, M. Piquemal et  
M. Gaillard

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index séniors après consultation de l'association nationale pour l'amélioration des conditions de travail.